



Séance du 11 juillet 2023

Nombre de membres en exercice : 27

Date de la convocation : 04/07/2023

Date d'affichage : 12/07/2023

L'an deux mille vingt-trois, et le onze juillet à dix-heures heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

**Etaient présents : Mmes MM M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints
S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – S. TETOT – P. PARISOT –
G. SALVI – C. LAMBOLEY – V. TRARI MEDJAOUI – T. SCHLUMBERGER –
B. GRANDJEAN – O. HOULLON – M. FAIVRE – A. IPPONICH – M. HEQUET**

**Pouvoirs : M. D. RANOUX a donné pouvoir à R. KIFFER – M. S. LAMBERT a donné pouvoir à
P. PARISOT – Q. COUVREUR a donné pouvoir à M.C. FAIVRE**

Absents : Mme C. AMAROT HOUSSARD – Y. TESTON – P.E. PHEULPIN – M. BONNET

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2023/07/55-4

Subvention sur projets 2023 – Les Chênes

Les membres de la Commission Sports et Loisirs, après étude du dossier, proposent d'attribuer une subvention de 300 € à l'association les Chênes :

Monsieur Philippe PARISOT et Madame Sophie TETOT ne participent pas au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- ❖ VALIDE le versement de la subvention sur projet comme indiqué ci-dessus.
- ❖ PRECISE que les crédits sont inscrits au budget.
- ❖ DONNE pouvoir à Madame le Maire ou son représentant pour signer tout document relatif à ce dossier.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE

